

# Inscription aux formations IRF

A retourner par email : [daphne.mallez@grouperhm.com](mailto:daphne.mallez@grouperhm.com) ou par fax : 01 46 51 00 15



INTITULE FORMATION :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Tarif : \_\_\_\_\_



**SOCIETE :** .....

Adresse : .....

.....

CP Ville : .....

**PARTICIPANT (1) :**

Nom & Prénom : .....

Fonction : .....

Tel: ..... Fax: ..... Email: .....

**PARTICIPANT (2) :**

Nom & Prénom : .....

Fonction : .....

Tel: ..... Fax: ..... Email: .....

**DOSSIER ADMINISTRATIF :**

**Suivi du dossier :**

Nom & Prénom : .....

Fonction : .....

Tel: ..... Fax: ..... Email: .....

**Nom du Responsable formation :**

Nom & Prénom : .....

**Adresse de facturation (si différente) :**

.....

.....

Nom du référent : .....



Nos formations se déroulent à Paris, intra-muros, sont éligibles au DIF et/ ou intégrables au plan de formation de votre entreprise.

**INSCRIPTIONS/CONVENTIONS DE FORMATION/ATTESTATIONS DE PRESENCE** : La convention de formation vous sera adressée avec votre confirmation et la facture dès réception de votre bulletin d'inscription. Les attestations de présence seront adressées à l'issue des sessions. **LIEU** : Paris intra-muros **TARIFS** : Ils comprennent les pauses et le déjeuner (uniquement journées d'étude) ils sont non divisibles. Les réductions ne sont pas cumulables entre elles et s'appliquent au tarif initial **REGLEMENTS** : Toute inscription doit être réglée à réception de facture et au plus tard la veille du premier jour de la session. Pour toute procédure de règlement particulière merci de nous contacter. **REGLEMENTS PAR OPCA** : Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation, d'en faire la demande auprès de votre OPCA avant la formation et de l'indiquer explicitement dans le bloc « adresse de facturation ». Si votre dossier ne nous est pas parvenu au plus tard la veille de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût du stage. Toute facturation auprès d'un OPCA engendra des frais de dossier de 120 € HT. De plus, en cas d'absence ou d'annulation hors délais, la facture vous sera réadressée automatiquement. **ANNULATIONS** : Elles devront se faire par écrit 14 jours calendaires avant le début de chaque session. Dans ce cas, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 150€H pour frais de dossier. Hors délai, la facture sera due dans son intégralité. Un accusé de réception vous sera adressé par retour. L'organisateur se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le programme ou le lieu si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y oblige.

**REMPACEMENTS** : Ils sont admis et encouragés.